

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 05 mars 2001 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance régulière du Conseil se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents Messieurs les Conseillers Alain Mathieu, Christian Roy, Pierre Tardif et Jacques Bolduc formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Etaient absents : Madame Jeannine Patry,
Monsieur Victor Bernard.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire dit une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu est Monsieur le Maire en demande l'adoption.

28-2001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session est adopté tel que présenté.

ADOPTE

29-2001

ADOPTION DU DERNIER PROCES-VERBAL

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 05 février 2001 est adopté tel que présenté.

ADOPTE

30-2001

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUE - DEMANDE
D'AIDE FINANCIÈRE**

ATTENDU la demande d'aide financière de la Société
Canadienne de la sclérose en plaque.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,

Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera
pour un montant de 50,00 \$ en guise d'aide financière
pour leur campagne annuelle.

ADOPTE

31-2001

CLUB PARENTAIDE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU la demande d'aide financière par le Club
parentaïde.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,

Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité participera pour un montant
de 50,00 \$ en guise d'aide financière pour leur campagne
annuelle 2001 pour le Club parentaïde.

ADOPTE

32-2001

MOISSON BEAUCE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU la demande d'aide financière faite par Moisson
Beauce.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera
pour un montant de 50,00 \$ en guise d'aide financière
pour Moisson Beauce.

ADOPTE

33-2001

POLITIQUE DE DÉPENSES DE CAPITALISATION

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Christian Roy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor adopte une politique de dépense de capitalisation, pour ses immobilisations, pour que toutes dépenses inférieure à 500,00 \$ ne seront pas capitalisés.

ADOPTE

34-2001

DEMANDE D'AUTORISATION C.P.T.A.Q. - ASPHALTE SARTIGAN LTÉE

ATTENDU le projet de Asphalte Sartigan Ltée pour réaménager les lieux de la gravière sise sur les lots P-591 et P-590 pour les remettrent à l'agriculture comme le plan de leur projet.

ATTENDU que le Maire et les Conseillers ont pris connaissance de ce dossier.

ATTENDU que la présente demande est conforme en tout points avec les règlements de la Municipalité de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appui la demande dans le dossier de la compagnie Asphalte Sartigan et achemine le dossier à la Commission de Protection du Territoire et Activités Agricoles du Québec.

ADOPTE

35-2001

DEMANDE D'AUTORISATION C.P.T.A.Q. - DENISE BARBE

ATTENDU le projet de Denise Barbe pour acquérir du terrain pour utilisation autre que l'agriculture.

ATTENDU qu'il s'agit de récupérer un garage et une remise.

ATTENDU que le Maire et les Conseillers ont pris connaissance de ce dossier.

ATTENDU que la présente demande est conforme en tout points avec les règlements de la Municipalité de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appui la demande de Madame Denise Barbe et achemine le dossier à la Commission de Protection du Territoire et Activités Agricoles du Québec.

ADOPTE

36-2001

SOUSSION ASPHALTAGE - OUVERTURE DES SOUSSIONS

Le secrétaire-trésorier procède à l'ouverture des soumissions :

Ont soumissionnés :

	RUE	PAVEUSE	RATEAU
Pavage de Beauce	75,92 \$	81,67 \$	154,13 \$
Pavage Jean-Luc Roy	74,77 \$	83,40 \$	155,28 \$
Pavage Sartigan	68,96 \$	79,08 \$	148,38 \$

(Les taxes sont incluses dans ces prix).

Après étude des soumissions :

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Christian Roy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la soumission pour l'asphaltage soit accordé à Pavage Sartigan.

L'inspecteur municipal communiquera avec Pavage Sartigan lorsque les travaux seront prêt à être exécutés.

ADOPTE

37-2001

**AUTORISATION POUR SIGNATURE - MARC BÉLANGER,
SECRETARE TRESORIER**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, de mandater Marc Bélanger,
secrétaire-trésorier, à signer tous les
documents nécessaire avec la Compagnie de
Téléphone St-Ephrem pour le service d'appel
d'urgence 9-1-1.

ADOPTE

38-2001

ARMOIRIES

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, de mandater Mgr Jean-Paul Gélinas,
Héraldiste, de faire approuver le dessin
choisi par la municipalité pour représenter
les armoiries de St-Victor. Après analyse de
votre part, s'il y a des modifications à
faire, Mgr Jean-Paul Gélinas accepte à
l'avance les recommandations afin que ces
dites armoiries soient conformes à l'éthique
de l'autorité héraldique et puissent être
enregistrées officiellement par l'autorité
héraldique du Canada. La municipalité de St-
Victor souhaite que vos analyses et
recommandations soient envoyées au mandataire
Mgr Jean-Paul Gélinas et à la Municipalité de
Saint-Victor.

ADOPTE

39-2001

**MANDAT A MGR. JEAN-PAUL GELINAS - POUR
ARMOIRIES**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,
Et résolu que le Conseil Municipal de
Saint-Victor, après analyse des dessins
proposés par Mgr Jean-Paul Gélinas, accepte
celui de la tiare d'or entre deux besants pour
les armoiries de Saint-Victor, mais aux

conditions suivantes : la devise Victor in Bono Mali devra être changée par «Triompher par le labeur avec courage » en latin et ce dessin devra être conforme aux règles de l'autorité héraldique du Canada. Après analyse, tel que convenu, Mgr Jean-Paul Gélinas devra accepter les recommandations et les changements de la part de l'autorité héraldique. Le Conseil Municipal mandate Mgr Jean-Paul Gélinas pour faire enregistrer le dessin final des armoiries mais il est convenu à l'unanimité que tous les changements au dessin et le texte qui l'accompagne devront être approuvés par les membres du Conseil avant l'enregistrement final auprès de l'autorité héraldique.

ADOPTE

40-2001

DEMANDE MESSE DE RADIO-CANADA

ATTENDU la fête du 150 ième de la Municipalité de Saint-Victor.

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor voudrait souligner cet événement par une messe Radio Canada.

ATTENDU que cette messe pourrait être le 23 ou 24 février 2002.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor demande à Radio Canada de bien vouloir venir dans notre belle paroisse, de Saint-Victor, soit le 23 ou 24 février 2002 dans le cadre des fêtes du 150 ième anniversaire.

ADOPTE

41-2001

DEMANDE DE RENCONTRE AVEC LES DÉPUTES

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Christian Roy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Maire et les Conseillers veulent prendre rendez-vous avec les Députés, soit Messieurs Normand Poulin et Claude Drouin, dans le but d'obtenir des subventions.

ADOPTE

42-2001

SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE À FRAZER - APPUI

ATTENDU le Comité formé à Beauceville pour sauvegarder la Chapelle à Frazer.

ATTENDU la valeur historique de cette Chapelle.

ATTENDU l'importance pour sauvegarder le patrimoine régional et même provincial.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appui le Comité de sauvegarde pour la Chapelle à Frazer et de son historique et de l'importance de sauvegarder le patrimoine régional et même provincial.

ADOPTE

43-2001

DEMANDE DES POMPIERS - SALAIRE

ATTENDU la demande des pompiers dans leurs lettre du 21 février 2001 pour avoir un augmentation de salaire.

ATTENDU que les pompiers n'ont pas eu d'augmentation depuis 12 ans.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor accorde aux pompiers de Saint-Victor une augmentation de salaire tel que décrit en annexe dans le procès-verbal. Cette augmentation de salaire est rétroactif au 01 janvier 2001.

ADOPTE

44-2001

ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2000 - MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le rapport financier de l'année 2000, de la Municipalité de Saint-Victor, représentant des recettes de 2 608 925 \$ et des dépenses de 2 576 895 \$ et un excédant des recettes sur les dépenses de 32 030 \$ est adopté.

ADOPTE

45-2001

NOMINATION DU VERIFICATEUR DES LIVRES DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2001 DE LA MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de nommer la firme de comptable Létourneau et Associés, 11 165 2 ième Avenue Saint-Georges, comme vérificateur des livres de la Municipalité de Saint-Victor pour l'année financière 2001.

ADOPTE

46-2001

RESERVATION DANS LE SURPLUS ACCUMULÉ

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'affecter au revenu de l'année 2001, à même le surplus, un somme de 85 000,00 \$ afin de combler le sous financement du projet du futur Parc Industriel.

ADOPTE

47-2001

FESTIVITES WESTERN - DEMANDE

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander aux Festivités Western, de nous fournir un plan d'aménagement, avant de faire une coupe à blanc sur le terrain de la Municipalité de Saint-Victor(Rue Industrielle-Nadeau).

ADOPTE

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
 Secondé par Monsieur Christian Roy,

Et résolu, à l'unanimité des membres
 du Conseil, que les comptes suivant sont
 approuvés et adoptés pour paiement :

156	Québectel	18,35	\$
157	Hydro-Québec	1 242,54	\$
158	Hydro-Québec	454,04	\$
159	Hydro-Québec	114,81	\$
163	Québectel Mobilité	196,87	\$
177	Mario Mathieu, Notaire	2 701,81	\$
178	Hydro-Québec	1 434,67	\$
184	Pitney Works	742,36	\$
185	Viateur Veilleux	41,14	\$
186	Industrie Canada	1 659,40	\$
187	Hydro-Québec	962,35	\$
188	Hydro-Québec	4 408,50	\$
189	Hydro-Québec	1 030,66	\$
190	Hydro-Québec	1 222,82	\$
191	Hydro-Québec	147,65	\$
221	Fleuriste Collette Gosselin	73,62	\$
222	Garage Irenée Groleau	14,95	\$
223	Dépanneur Doyon	116,60	\$
224	Studio Daniel	49,46	\$
225	Camions Gilbert	161,03	\$
226	DEBB	94,01	\$
227	Alliance Coop	725,68	\$
229	Magasin Coop	415,53	\$
230	Hydro-Québec	165,64	\$
231	Telvic Mobilité	69,70	\$
232	S.A.A.Q.	8 911,00	\$
233	Québectel	34,45	\$
234	CIR	302,03	\$
235	Centre de l'aspirateur	103,15	\$
236	L.P. Tanguay	30,37	\$
237	Produits Lab. Certifiés	784,04	\$
238	Pitney Bowes Leasing	204,29	\$
239	Pitney Bowes	67,23	\$
240	Hydrolique Service	293,46	\$
241	Garage Alain Bolduc	754,62	\$
242	Teletech	1 130,06	\$
243	Pneus Beaucerons	172,54	\$
244	Commerçants de la Chaudière	15,85	\$
245	Morin Fortin Samson	14 681,57	\$
246	Industries Wajax	2 979,19	\$
247	Consultants F.B.G.	3 880,21	\$
248	Louise Poulin	30,00	\$
249	Garage Bizier	136,00	\$
250	Armand Lapointe Equipement	92,13	\$
251	Centre Electrique de Beauce	755,20	\$
252	Centre du Camion (amiante)	197,18	\$

253	Beauce Auto Accessoires	40,21 \$
254	Garage Marc Bureau	276,17 \$
255	Garage Gilles Roy	723,96 \$
256	Biolab	1 869,73 \$
257	Supérieur Propane	631,52 \$
258	Sifto Canada	3 555,37 \$
259	Les Ateliers F.L.P.H.	12 327,02 \$
260	Praxair	128,15 \$
261	Elyps	195,55 \$
262	Téléphone St-Victor	778,11 \$
263	Jacques Bolduc	30,00 \$

ADOPTE

49-2001

LEVÉE DE LA SEANCE

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
 Secondé par Monsieur Christian Roy,
 Et résolu, à l'unanimité des membres du
 Conseil, que la séance est levée.

ADOPTE

LE MAIRE

LE SECRETAIRE TRESORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BELANGER